

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de TIARET
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE KSAR CHELLALA
Daïra de KSAR CHELLALA
Commune de KSAR CHELLALA
N° du Code Fiscal APC : 098414295119421

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° 05 /2026**

Le président de l'assemblée populaire de la Commune de KSAR CHELLALA, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'exécution de :

Rénovation et extension du Réseau D'AEP de la ville de ksar chellala

LOT N°01 RENOVATION ET EXTENTION DU RESEAU D'AEP HAI ABDELHAFID BOUSSOUF, HAI FERHAT ABBAS, CIMITIERE ET 24 LOGT

LOT N°02 RENOVATION ET EXTENSION RESEAU D'AEP HAI HOCINE AIT AHMED ET HAI BEN ABDELMALEK RAMDANE

L'appel d'offre s'adresse aux entreprises, remplissant les conditions suivantes :

- ✓ Ayant un certificat de qualification et classification professionnel en cours de validité, activité principal Travaux hydraulique catégorie 05 ou plus.
- ✓ Avoir réalisé dans les 03 dernières années un projet similaire authentifié par une attestation de bonne exécution délivré par le maître de l'ouvrage

✓ P.V visite du site signée par l'entreprise et les services techniques.

Les entreprises intéressées et qualifiée doivent se rapprocher auprès des services bureau des marchés de l'A.P.C pour retirer le cahier des charges contre paiement de 8.000 DA Huit Mille Dinars Algériens.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière :

A. DOSSIER DE CANDIDATURE : Comportant

6. Déclaration de candidature dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges) ;
7. Déclaration de probité dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges) ;
8. Copie du Statuts pour les sociétés ;
9. Tous documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
10. Les documents permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires:
 - d) Capacités professionnelles : certificat de qualification et classification professionnel en cours de validité activité Travaux hydraulique catégorie 04 et plus.
 - e) Capacités financières : moyens financiers justifiés par : les bilans de trois derniers années (2022-2023-2024) et les références bancaires
- Copie des références bancaires;
 - f) Capacités techniques : Moyens humains, matériels et références professionnelles justifiés par :
 - Liste nominative des moyens humains (avec copies de pièces justificatives : attestation CNAS valide + attestations de succès ou diplômes + attestations de travail prouvant l'expérience professionnelle).
 - Liste des moyens matériels (avec pièces justificatives : cartes grises + assurance + contrôle technique pour le matériel roulant et PV d'huissier de justice ou notaire date l'année en cours 2026 pour les moyens non roulant) ;
 - Références professionnelles (avec présentation de copies des attestations de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrages).

B. OFFRE TECHNIQUE : Comportant

6. Déclaration à souscrire dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges) ;
7. Un Mémoire technique justificatif et toute autre document exigé en application du dispositif de l'article 78 du décret présidentiel (modèle annexé au cahier des charges) pièce éliminatoire.
8. Le cahier des charges paraphé et portant à la dernière page, la mention manuscrite (écrite à la main) : « lu et accepté » ;
9. Planning prévisionnel des travaux signé.
10. Quittance de paiement

C. OFFRE FINANCIERE : Comportant

4. Lettre de soumission dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges);
5. Bordereau des prix unitaires dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire (annexé au cahier des charges);
6. Devis quantitatif et estimatif dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire (annexé au cahier des charges).

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidatures seront exigées uniquement de l'attributaire du marché.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'Appel d'Offres ainsi que la mention « **DOSSIER DE CANDIDATURE** » ou « **OFFRE TECHNIQUE** » ou « **OFFRE FINANCIERE** », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe extérieure cachetée et anonyme portant ce qui suit :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° 05 /2026**

Rénovation et extension du Réseau d'assainissement de la ville de ksar chellala

La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) JOURS** à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Le jour, l'heure limite, de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à **10h30**, le dépôt se fait par porteur à l'adresse suivante :

Siege de la Commune de KSAR CHELLALA – TIARET Bureau des marchés

L'ouverture des plis, des dossiers de candidatures et des offres techniques et financiers aura lieu en séance publique le même jour de dépôt des offres à **11h00** au siège de la **L'assemblée populaire de la Commune de KSAR CHELLALA – TIARET**, les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent y assister s'ils le souhaitent. Si le jour de dépôt des offres et d'ouverture des plis coïncident avec un jour férié ou de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la **durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois**, à compter de la fin de la durée de préparation des offres.

KSAR CHELLALA le
Le président d'A.P.C